



Qu'est ce qu'un pré-audit?

Il s'agit d'une préanalyse qui permet :

- d'évaluer le potentiel en accessibilité de la structure
- d'identifier les travaux qui sont nécessaires pour le rendre accessible à tel public (7familles)
- d'identifier l'importance des travaux et le coût.

Ce n'est cependant ni certification, ni un rapport de recommandations.



Pourquoi un pré-audit?

L'accessibilité ne s'improvise pas :

- Trop souvent des travaux sont réalisés sans une réelle connaissance des normes et attentes des PMR
- Certains aménagements, pourtant partis d'une bonne intention, sont inutilisables par le public.
- Trop de toilettes PMR mal pensées finissent en pièce de rangement



Comment se passe pré-audit?

1. Visite d'un expert dans la structure
2. Définition des attentes et souhaits avec le gestionnaire
3. Prise de mesure, grille de critères par l'expert
4. En fonction du potentiel en accessibilité et des attentes du gestionnaire, un rapport de pré audit est réalisé. Ceci permettra au gestionnaire d'avoir une estimation précise des travaux à réaliser pour accueillir tel ou tel public dans son infrastructure.



A noter :

PMR ne cible pas juste des personnes en fauteuil roulant. Il ne faut pas oublier qu'il y a **6 autres catégories** pour lesquelles des travaux de moindre importance sont possibles pour rendre l'infrastructure accueillante et donc plus facile à mettre en œuvre.